

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de GONNEVILLE EN AUGE

## Séance du 17 novembre 2025

Le 17 novembre 2025 à 19h30, le Conseil municipal, également convoqué le 11 novembre 2025 s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Harold LAFAY, Maire.

Présents : Mmes Marion LE GUEN, Aurore MOULIN, Emma JUMEL, Elisabeth MAY et Nadine ANDREANI et MM Harold LAFAY, Olivier IACAZZI, Jacques DROUET, Bernard GARREL et Cyril CLOUET.

Absente excusée : Anne HARIVEL

Pouvoir : Anne HARIVEL à Elisabeth MAY

Secrétaire de séance : Emma JUMEL

Début de la séance : 19h50

**Présents : 10**

**Absente excusée : 1**

**Pouvoir : 1**

**Votants : 11**

Ordre du jour :

- Approbation Conseil du 27 août 2025
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques et privées - Année 2024-25
- Ouverture crédits investissement
- Rémunération agent coordonnateur et agent recenseur pour recensement de la population 2026
- Modification RIFSEEP suite création poste cadre A
- Rétrocession lotissement Le Douet
- Frais notariés pour l'acquisition des parcelles AA 54 et AA121 rue de Cresseveuille
- Chèques CadHoc
- Prise en charge des frais de participation du maire au Congrès des Maires de France
- Questions et informations diverses

Monsieur Paul Besneux a proposé de restaurer les pots de fleurs géants qui sont répartis dans la commune car ils sont abîmés. Il présente au conseil un pot qu'il a poncé et repeint couleur Terracotta. Le coût Peinture est de 50 € environ par pot. Il est proposé de tester la résistance de la peinture en plaçant ce pot dehors, à côté de la salle des fêtes avant de lancer le chantier.

Monsieur Besneux propose d'engazonner les trottoirs en face du parking de la mairie après un léger décaissement. Le conseil va étudier cette possibilité.

Le maire et le conseil remercie Paul Besneux pour son travail.

### 1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 27 AOUT 2025

► **Vote : Unanimité des présents.**

### 2. PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES - ANNEE 2024-25

La participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de Merville-Franceville, l'école de secteur, s'élève à 1 200 € par enfant pour la maternelle et 860 € pour l'élémentaire (5 maternelles + 15 élémentaires), soit 18 900 €.

On constate une baisse réelle (25 350 € en 2024) mais une augmentation de 14% pour les frais en maternelle dû au fait qu'il y a moins d'enfants pour des charges de fonctionnement égales. Cette dépense a été inscrite au budget 2025 au compte 65568.

Aucune demande de la part des écoles privées n'a été à ce jour formulée mais il est proposé une participation, en cas de demande, d'un montant égal au plus à celle pour l'école de secteur.

► **Vote : Unanimité des présents et représentés**

### 3. OUVERTURE CREDITS INVESTISSEMENT

Le conseil peut voter une ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget qui sera retardé cette année du fait des élections municipales. Le montant est limité au 1/4 du budget d'investissement de l'année précédente, hors emprunts. C'est une précaution en cas de dépenses imprévues (matériel et voirie).

Montant budget 2025 au chapitre 21 = 21 099 €=> Le quart représente 5 275 €

► **Vote : Unanimité des présents et représentés**

**4. REMUNERATION AGENT COORDONNATEUR ET AGENT RECENSEUR POUR RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026**

Le recensement de la population se déroulera du **15 janvier au 15 février 2026**.

Cédric HENRY a été nommé agent recenseur et Hélène Goujou nommée coordonnatrice du recensement.

L'agent recenseur et l'agent coordonnateur effectueront en amont toute la préparation (formation, validation des adresses, tournées de reconnaissance, mise sous enveloppes) dès le 2 janvier 2026. Le conseil doit décider de la rémunération qui leur sera allouée et propose de se baser sur celle du recensement de 2020.

Agent recenseur :	Coordonnateur :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuille de logement : 1.20 €</li> <li>- Bulletin individuel : 1.80 €</li> <li>- Tournée de reconnaissance : 60 €</li> <li>- 1 journée de formation : 80 €</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 journée de formation : 80 €</li> <li>- Paiement de 3 heures complémentaires hebdomadaires sur la base de l'échelon 11 du grade de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe.</li> </ul>

Le coût pour la commune en 2020 s'élevait à 1 500€ avec une participation de l'INSEE de 761 €.

La dotation de l'INSEE pour 2026 sera de 735

► **Vote : Unanimité des présents et représentés**

**5. MODIFICATION RIFSEEP suite création poste cadre A**

Le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel qui fixe le cadre des primes doit être modifié suite à la création du poste cadre A qui ne figurait pas lors de l'approbation du RIFSEEP.

► **Vote : Unanimité des présents et représentés**

**6. RETROCESSION LOTISSEMENT LE DOUET**

L'aménageur VESTAM souhaiterait que l'acte de rétrocession soit finalisé pour pouvoir purger le remboursement des dépôts de garantie de chaque acquéreur, les frais notariés restant à sa charge.

Lors de la dernière réunion de chantier des réserves avaient été émises pour des travaux qui n'était pas encore terminés ou imparfaits. Le conseil décide de demander le compte-rendu de cette dernière réunion qui ne lui a pas été transmis, sur lequel étaient listés tous ces points de réserve et de ne pas signer l'acte de rétrocession tant que toutes les réserves ne sont levées.

► **A surseoir**

**7. FRAIS NOTARIES D'ACQUISITION DES PARCELLES AA 54 et AA121 rue de Cresseveuille à l'Euro symbolique**

La commune a demandé au notaire de revoir le projet de frais jugé excessif. Il devait le transmettre avant le conseil. Le conseil décide de statuer sur la répartition des frais et non sur leur montant et propose une répartition égale entre la commune et l'ensemble des propriétaires.

► **Vote : Unanimité des présents et représentés moins 1 voix, Madame ANDREANI ne participant pas au vote.**

**8. CHEQUES CADHOC 2025**

Monsieur le Maire propose d'attribuer un chèque cadeau de 196 € (plafond 2025) aux agents titulaires et contractuels, à l'occasion des fêtes de fin d'année, remis en janvier 2026 pour un total de 784 €. Il précise que les crédits seront inscrits au compte 623 du budget 2026.

► **Vote : Unanimité des présents et représentés**

**9. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PARTICIPATION DU MAIRE AU CONGRES DES MAIRES DE FRANCE**

Le conseil doit prendre cette délibération pour pouvoir rembourser les frais de déplacement pour le Congrès des maires de France car ceci est considéré comme un mandat spécial du maire.

► **Vote : Unanimité des présents et représentés moins 1 voix, Monsieur le maire ne participant pas au vote.**

#### 10. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Vœux du maire : Vendredi 9 janvier 2026 à 19h00**

- **Fête du village : 6 juin 2026**

Ce sera l'occasion d'accueillir les familles anglaises et de partager un moment convivial. A régler rapidement : l'estrade et la musique.

- **Organisation des fêtes de Noël**

- Repas des séniors : Face aux difficultés pour trouver un traiteur disponible à la date du 13 décembre, le Conseil est encore, à ce jour, à la recherche d'une solution.

Si jamais nous ne trouvons pas de solution, nous serions dans l'obligation de reporter ce repas en janvier.

- Préparation et décoration de la salle, organisation de la distribution des colis et des cartes cadeau pour les ados.

Un tableau des tâches va être transmis aux conseillers pour que chacun.e prenne sa part.

- **Sens interdit sauf riverains pour la route de Varaville**

Cette route est très accidentogène et les véhicules qui l'empruntent roulent souvent à une vitesse excessive. Le maire de Varaville a pris un arrêté de sens interdit sauf riverains ce que va faire rapidement le maire de la commune.

- **Circulation des chevaux et dangers autour du déversoir de la mare**

Une réunion va être initiée avec les Gonne Girls pour trouver ensemble des solutions garantissant la sécurité de chacun.

- **Atelier de scrapbooking**

Une résidente de Gonnehville propose des ateliers de scrapbooking moyennant participation et demande le prêt gracieux de la salle un jeudi par mois à partir de janvier 2026 et une journée en juin 2026. Elle souhaiterait pour entreposer son matériel dans une armoire. Le conseil ne va pas donner suite à son offre car la commune privilégie les activités gratuites dans un cadre associatif.

- **Cybersécurité**

Olivier IACAZZI présente le plan de reprise d'activité (PRA) réalisé avec la secrétaire de mairie. Ce document liste les précautions à prendre en amont et les solutions à mettre en œuvre en cas de cyberattaque.

- **Cabinadons**

Ce projet a été étudié par un groupe de travail. L'employé communal le réalisera en fonction de ses disponibilités ou bien cette construction fera l'objet d'un atelier participatif communal.

- **Points finances**

A un mois et demi de la fin de l'exercice, les dépenses ont été bien maîtrisées (70% des charges à caractère général, 82% des charges du personnel) mais les recettes tardent à arriver (70% perçues).

- **Divers**

Pour faciliter les échanges, une boîte aux lettres va être installée pour le Comité d'animations à côté de celle de la mairie et de la bibliothèque.

- **Réunion Bouge ton coq, le 28 novembre**

Plus de quarante questionnaires ont été déposés en mairie ce qui plutôt de bon augure pour le projet de café associatif.

La séance est levée à 21h55

Le Maire, Harold LAFAY

Gonnehville en Auge, le 17 novembre 2025

La secrétaire de séance : Emma JUMEL

17 novembre 2025	Signatures	Motif de non signature
LAFAY Harold		
IACAZZI Olivier		
LE GUEN Marion		
MOULIN Aurore		
MAY Elisabeth		
HARIVEL Anne		
CLOUET Cyril		
ANDREANI Nadine		
GARREL Bernard		
DROUET Jacques		
JUMEL Emma		